

produits phytopharmaceutiques et à organiser le retour d'expérience de ces utilisateurs vers les travaux ;

■ invite les commissions de normalisation à contribuer aux travaux sur les équipements de protection individuelle (EPI) intelligents et sur la compatibilité entre les EPI ;

■ effectue une veille sur les travaux européens et internationaux pouvant impacter la SST.

Prise en compte des risques émergents (PST 3, action 1.12)

Le Cos SST assure une présence active dans les thématiques susceptibles d'impacter la santé ou la sécurité au travail, dont les risques émergents, en relation avec les grands domaines transverses retenus dans la Stratégie française de normalisation : transition énergétique, économie circulaire, économie

numérique (notamment la plateformes), économie collaborative et économie du partage, villes durables et intelligentes, industrie du futur, services.

Renforcer la conception en sécurité des chantiers et autres lieux de travail en impliquant l'ensemble des acteurs et promouvoir un environnement de travail favorable à la santé (PST 3, actions 1.15 et 2.13)

Le Cos SST recensera les documents normatifs sur :

■ les garde-corps, échelles, échafaudages, moyens d'accès permanents (liaison, entretien, maintenance...) en vue d'améliorer les dispositions des normes en matière de prévention des risques de chutes ;

■ la conception des lieux de travail (acoustique, atmosphères des lieux de travail, éclairage...).

Il invitera les commissions de normalisation à les promouvoir auprès des acteurs concernés. Le Cos SST continuera à suivre l'avancement des actions de normalisation relatives à l'amiante dans les secteurs d'activité concernés. Il veillera également aux conséquences pour la santé au travail de la fin de vie des produits.

Engager des actions proactives pour la participation des parties intéressées

Le Cos SST continuera à effectuer des actions proactives pour la participation des parties intéressées, par exemple par le biais d'intervenants aux réunions du Cos. ●

NORMES ET DOCUMENTS NORMATIFS IMPORTANTS PRÉVUS EN 2020

NF EN 469	Habillement de protection pour sapeurs-pompiers – exigences de performance pour les vêtements de protection pour la lutte contre l'incendie
NF EN Iso 21420	Gants de protection – exigences générales et méthodes d'essai
NF EN Iso 16972	Appareils de protection respiratoire – définitions de termes et pictogrammes
Série NF EN 1501-1, 2, 3, 5	Véhicules de collecte de déchets – exigences générales et exigences de sécurité – partie 1 : véhicules de collecte de déchets à chargement arrière Partie 2 : véhicules de collecte de déchets à chargement latéral Partie 3 : véhicules de collecte de déchets à chargement frontal Partie 5 : lève-conteneurs pour véhicules de collecte de déchets
NF EN 17206	Technologies du spectacle – équipements de levage et porteurs pour scènes et autres zones de production dans l'industrie du spectacle – spécifications relatives aux exigences générales (à l'exception des poutres et des tours en aluminium et en acier)
Série NF EN 1009-1 à 5	Machines pour le traitement mécanique des minéraux et des matériaux solides similaires – sécurité – partie 1 : prescriptions communes pour les quasi machines et installations pour le traitement Partie 2 : prescriptions spécifiques pour les machines d'alimentation et équipements de manutention continue Partie 3 : prescriptions spécifiques pour les machines de concassage et de broyage Partie 4 : prescriptions spécifiques pour machines de criblage Partie 5 : prescriptions spécifiques pour machines de nettoyage, de recyclage et de traitement des boues
Série NF EN 474-3, 4, 7, 12 et 13	Engins de terrassement – sécurité – partie 3 : prescriptions applicables aux chargeuses partie 4 : prescriptions applicables aux chargeuses-pelleteuses partie 7 : prescriptions applicables aux décapeuses partie 12 : prescriptions applicables aux pelles à câbles partie 13 : prescriptions applicables aux compacteurs
NF EN Iso 3691-4	Chariots de manutention – exigences de sécurité et vérification – partie 4 : chariots sans conducteur et leurs systèmes
NF EN 17076	Grues à tour – systèmes anticollision – prescriptions de sécurité
Série NF EN Iso 19932-1 à 3	Matériel de protection des cultures – pulvérisateurs à dos – partie 1 : exigences environnementales et de sécurité Partie 2 : méthodes d'essai Partie 3 : contrôle des pulvérisateurs portables à dos en service
Série NF EN Iso 16321-1 à 3	Protection des yeux et du visage à usage professionnel – partie 1 : exigences générales Partie 2 : soudage Partie 3 : protecteurs de type grillagés